

COMMUNIQUÉ DU MAIRE



Pour un début de déconfinement le 11 mai, plus que jamais respectons les règles !

Dans cette crise du Covid-19, les communes jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne et la nôtre, en particulier, a fait le choix de maintenir les services municipaux de proximité.

Je tiens ici à saluer le formidable dévouement des agents communaux qui assurent la continuité de ces services publics auprès des habitants par leur solidarité au quotidien.

Concernant le plan de déconfinement, nous avons écrit à l'État pour recevoir des consignes claires et précises pour le mener à bien. Cette situation, inédite et floue, nous oblige à être extrêmement vigilants, notre priorité étant la santé des habitants !

Nous avons procédé à une commande massive de masques de protection FFP1 (26 000 au total) auprès du Conseil régional, de l'Association des maires du Loiret, de l'État. Une partie a été reçue et destinée au CMS ainsi qu'aux agents municipaux qui sont sur le terrain et nous sommes dans l'attente de recevoir le restant. **Notre priorité est d'équiper le CMS pour vous soigner et protéger nos agents du secteur médical et des services à la personne.**

Nous avons commandé 13 000 masques tout public (en tissu répondant aux normes) **pour chaque habitant de Chalette.** Nous recevons une **première partie de cette commande le 5 mai.**

Nous travaillons aussi avec le Conseil départemental qui s'est engagé à une fabrication de masques en tissu réutilisables.

Le protocole de distribution est en cours, nous ferons au mieux pour satisfaire l'ensemble de la population. Une communication sera faite prochainement pour annoncer cette organisation.

Dans la mesure du possible, nous essayons de maintenir les services publics essentiels à notre population :

- la cellule de crise,
- le portage de repas à domicile,
- l'entretien de la propreté des rues et leur sécurité,
- le Centre municipal de santé,
- les services de solidarité, de l'état civil et de l'urbanisme,
- une plateforme de solidarité de proximité pour les habitants,
- des travaux administratifs effectués en priorité en télétravail.

S'agissant de la reprise des classes, conscients de l'inquiétude qu'elle provoque dans la population, nous étudions toutes les pistes possibles pour qu'elle se passe dans des conditions optimales de sécurité sanitaire.

Nous avons sollicité le SMIRTOM pour une réouverture des déchèteries aux particuliers afin de gérer au mieux les déchets des habitants.

Nous apportons **notre soutien aux entreprises**, des milliers de salariés risquant de perdre leur emploi et de nombreuses entreprises et artisans risquant de disparaître. L'État doit mettre en place un fonds de soutien aux entreprises, abondé par les bénéfices des entreprises du CAC-40 et la taxation des GAFAM (Google, Apple, Yahoo...). Le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires pour interdire aux entreprises du CAC-40 de verser des dividendes à leurs actionnaires. Il nous faut un grand fonds de solidarité nationale à destination des communes, des associations et de tous les acteurs qui se retrouvent aujourd'hui en première ligne dans la lutte contre le Covid-19. Ce n'est pas aux citoyens de payer les conséquences de cette crise sanitaire, un grand nombre se battant pour payer leurs loyers, leurs emprunts, leurs factures...

J'insiste auprès des Chalettoises et Chalettois pour qu'ils continuent de respecter scrupuleusement les consignes de confinement et les mesures de protection contre le coronavirus.

J'apporte également mon soutien à toutes les familles éprouvées par cette épidémie.

La Ville restera toujours à leur côté, comme elle a toujours été aux côtés de ses habitants, solidaire, fraternelle, préservant les plus fragiles et vulnérables.

Je ne peux que répéter : restons confinés, soyons tous vigilants, préservons notre santé, faisons face ENSEMBLE, et nous arriverons à surmonter cette crise inédite.

Franck DEMAUMONT
maire de Chalette-sur-Loing



#CORONAVIRUS

Chalette plus que jamais solidaire

Depuis le début du confinement, la Ville de Chalette est mobilisée. La cellule de crise de la Ville mise en place dès le début de la crise répond aux questions des Chalettois et coordonne les diverses actions.

Ainsi, 84 repas sont livrés chaque jour aux Chalettois qui en ont exprimé le souhait. Les personnes qui souhaitent bénéficier de ce service doivent s'inscrire auprès de la cellule de crise.

D'autre part, les personnes qui souhaitent se porter volontaires pour effectuer des livraisons dans leur quartier (courses de première nécessité, médicaments) pour leurs voisins ne pouvant se déplacer doivent se faire connaître auprès de la cellule de crise qui organisera les contacts.

En ces temps de crise sanitaire, restons fidèles aux valeurs de notre ville, restons solidaires. Pour notre santé et celle des autres, soyons responsables, restons chez nous !

Et contre l'isolement, restons en contact par mail et par téléphone. Pour toute question ou besoin, **n'hésitez pas à contacter la cellule de crise de la Ville qui est à votre disposition :**

**du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h**

02.38.89.59.44

cellule.crise@ville-chalette.fr



Résidence Jacques-Duclos : on s'adapte !



À la résidence Jacques-Duclos, comme partout ailleurs, la vie s'adapte et s'organise autour de la crise sanitaire pour empêcher toute propagation du virus même s'il est difficile pour certaines personnes de se résigner à ne pas sortir de chez elles et d'éviter les contacts avec les autres résidents.

Ainsi dès le début du confinement, les résidents ont été invités à rester dans leurs appartements excepté pour les courses de première nécessité ou pour prendre l'air autour de la résidence. Le restaurant est fermé et les animations collectives ont été suspendues.

Les élu-e-s et les agents appellent les résidents deux fois par semaine. Ceux-ci, en particulier les plus vulnérables, reçoivent également régulièrement une visite d'agents municipaux, avec respect des gestes barrières pour vérifier que tout va bien et rappeler les consignes sanitaires.

Rencontre : Christian Roland, médecin-coordonateur du Centre municipal de santé

Face au virus, quels ont été les dispositifs et l'organisation mis en place par le CMS ?

La crise sanitaire liée au covid 19 nous a obligés à réorganiser le centre. Dans un premier temps, nous avons été obligés d'annuler toutes les consultations de suivi des patients en raison du risque de contamination réciproque. Il a fallu rappeler tous les patients pour leur proposer soit de différer le rendez-vous, soit une téléconsultation. Depuis le confinement nous appliquons les recommandations des services de santé. Nous privilégions la téléconsultation qui représente la majeure partie de notre activité.

Avez-vous rencontré des difficultés ?

La principale difficulté à laquelle nous avons été confrontés a été d'évaluer nos besoins face à la crise annoncée dont nous ignorions l'ampleur et la durée. La pénurie de masques, de tenues de protection et de gel hydro-alcoolique, principale raison au non recours d'emblée à la consultation présentielle ("en vrai"), le risque d'être contaminé ou contaminant nous a fait préférer la téléconsultation ; c'est pour nous médecins une approche totalement nouvelle du rapport médecin-patient qui bouleverse notre pratique.

Parmi les patients du Centre, avez-vous un chiffre de personnes connues touchées par le virus ?

Nous avons pris en charge environ 80 personnes suspectes de covid 19; là encore nous avons appliqué

Afin de ne pas couper les liens entre résidents, les animatrices ont réalisé, à l'entrée des bâtiments, un tableau sur lequel les résidents peuvent communiquer entre eux sans risque de se côtoyer en laissant des petits messages, comme par exemple souhaiter un anniversaire.

Il est également proposé à ceux qui le souhaitent la prise en charge des courses alimentaires ou médicales.

Ainsi, grâce à toutes ces mesures et au respect des consignes sanitaires par la grande majorité des résidents, aucun cas de contamination au coronavirus n'a été constaté à ce jour à la résidence Jacques-Duclos, ce qui est une excellente nouvelle.

les recommandations des autorités de santé pour ne tester que les personnes présentant des signes de la maladie et des facteurs de risque (hypertension artérielle, diabète, obésité, bronchite chronique...). Nous avons fait hospitaliser 6 personnes et 1 testée positive est décédée.

Conseillez-vous le port du masque ? Si oui, pour tout le monde ou pour certaines personnes et quel type de masque ?

En matière de prévention il y a ce qu'il faudrait faire et ce qu'on peut faire. Bien sûr que le port du masque est souhaitable, à condition d'en avoir un! Ne rêvons pas, le plus efficace est celui que nous n'aurons pas, enfin pas tout de suite. Après nous disposons du système D. Que vaut-il ? Je ne suis pas hygiéniste et je n'ai pas testé tous les masques proposés sur internet, mais le bon sens me fait dire que toute protection qui empêche de postillonner sur mon voisin est bonne à prendre....

D'ici le 11 mai et après le 11 mai, quels sont les conseils que vous souhaitez rappeler ou donner ?

Je rappelle que les gestes barrières restent à ce jour le meilleur moyen de protection pour soi et pour les autres ; ils restent valables maintenant et surtout après le 11 mai...



FRATERCITÉ
RÉGIE DES QUARTIERS DE CHALETTE

#EMPLOI

Fratercité recherche encadrant technique H/F

Entretien et propreté urbaine
CDI - Temps plein

Description des tâches/missions :

- Effectuer l'activité d'entretien/propreté urbaine (nettoyage de l'espace urbain, de vitres, de salles, logements, ...)
- Assurer la gestion technique, administrative et organisationnelle du chantier (gestion du matériel, des plannings d'équipe, contrôle de la bonne exécution, organisation de la réalisation selon les délais, les critères de performance...)
- Être le garant du respect des règles d'hygiène de sécurité (balisage des chantiers, équipement individuel de protection,...)
- Faciliter l'apprentissage des savoirs par une méthode adaptée à l'équipe en charge et évaluer la progression des salariés sur leur poste de travail
- Etablir des devis de chantiers en évaluant la charge de travail
- Démarcher et entretenir les relations clients

Compétences requises :

- Connaissance des techniques de nettoyage : urbaines, immeubles, bureaux,...
- Connaissance du territoire souhaitée
- Permis B obligatoire
- L'expérience du public en insertion serait un plus

Savoir-faire requis :

- Expérience dans la gestion d'une équipe
- Capacité à mobiliser et à motiver les équipes sur les objectifs
- Forte dimension sociale, relationnelle et pédagogique
- Qualité relationnelle, capacité d'écoute et d'empathie

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter Mme PENEAU, directrice de l'association :

02.38.28.94.41

Merci d'adresser votre candidature-lettre de motivation et CV à :

fratercite.chalette@gmail.com

ou

Fratercité

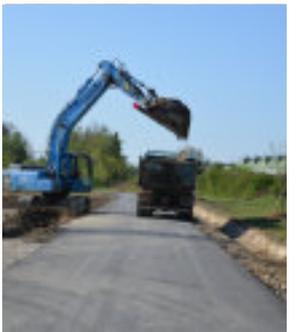
**15, rue Gaston-Jaillon
45120 Chalette-sur-Loing**



TRAVAUX DANS LA VILLE

Malgré le confinement, les travaux à travers la ville se poursuivent. C'est le cas pour l'aménagement de la base de loisirs avec, notamment, la végétalisation du parking, la réalisation de parkings et la création d'espaces verts dans le quartier de la Fôlie et la création d'un plateau zone 30 à l'intersection des rues de Villemandeur et des Vignes.

Dans le même temps les agents du service Ville propre procèdent au balayage des rues et au nettoyage des espaces publics, et tentent de faire face à l'incroyable incivilité de certains.



Les services municipaux en période de confinement, comment ça marche ?



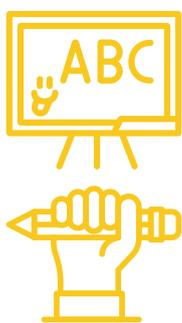
02 38 89 59 44
cellule.crise@ville-chalette.fr

Depuis le début du confinement et la fermeture des services municipaux au public, la ville a activé sa **cellule de crise** afin que vous puissiez réaliser vos démarches et adresser vos demandes.

Comment la cellule fonctionne ?

À partir de vos demandes, deux possibilités de réponses :

- soit les agents disposent de l'information et peuvent vous répondre immédiatement,
- soit la demande nécessite une attention spécifique. Celle-ci est alors transmise au service concerné afin qu'il puisse vous apporter la réponse adéquate.



Affaires scolaires :

• **Inscriptions scolaires** : compte tenu de la situation liée au virus, les dates d'inscriptions scolaires sont repoussées. Suivant la durée du confinement, le Service scolaire s'adaptera et les familles seront informées de l'organisation qui sera mise en place.

• **Remboursement classes de mer** : les familles concernées sont invitées à adresser un RIB au Service scolaire (boîte aux lettres de la mairie) qui réalisera un certificat administratif justifiant le remboursement auprès du Trésor public. Ces démarches réalisées, un virement sera effectué sur le compte des familles par la Trésorerie, d'où la nécessité du RIB.



Cellule d'information au public de la

Préfecture (pour les questions liées au confinement - pros et particuliers) :
02.38.62.48.48 du lundi au samedi de 9h à 17h
- En dehors de ces horaires composer le 0800 130 000 (numéro national 24h/24 et 7j /7). Les questions peuvent être également posées par courriel : pref.covid19@loiret.gouv.fr



Centre municipal de santé

Ambroise-Croizat : ouvert du lundi au vendredi et un samedi sur deux. Rendez-vous par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (02 38 12 80 15) ou sur doctolib.fr



Restos du cœur : les distributions reprennent de façon hebdomadaire mais ils recherchent des bénévoles.



Secours populaire : les distributions ont repris aux horaires habituels rue Kléber.
Tél. : 02 38 93 72 30 / 06 45 94 22 17

POLICE MUNICIPALE : 02 38 07 11 87

PERSONNELS DE SANTÉ - POMPIERS - ÉBOUEURS
CHAUFFEURS ROUTIERS - CAISSIÈRES
BOULANGERS - TÉLÉTRAVAILLEURS - FACTEURS
ENSEIGNANT-E-S - CONDUCTEURS DE BUS
AUXILIAIRES DE VIE - EMPLOYÉ-E-S DE
COMMERCE - AGENTS D'ENTRETIEN - GENDARMES
ET POLICIERS - AGENTS MUNICIPAUX ...



ET MERCI À TOUTES LES CHALETTOISES ET
TOUS LES CHALETTOIS !

**RESTONS SOLIDAIRES !
RESTONS MOBILISÉS !
RESTONS CHEZ NOUS !**



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable



Vous avez des questions
sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130000
(appel gratuit)



Violences femmes info

• ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h

Accueil des femmes victimes de violences durant la période de confinement :

- si une personne est en danger dans un logement appelez la police ou la gendarmerie en composant le **17** ou en envoyant un SMS au **114**,
- Pour un hébergement d'urgence avec ou sans enfant composer le **119**